

**Padoue, rempart de la Sérénissime République :
réalités politiques et enjeux stratégiques d'une ville
de la Terre Ferme, à l'époque de la crise de Cambrai
(1509-1510)**

Jean-Pierre Pantalacci



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6841>

DOI : 10.4000/cdlm.6841

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2013

Pagination : 31-39

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Pierre Pantalacci, « Padoue, rempart de la Sérénissime République : réalités politiques et enjeux stratégiques d'une ville de la Terre Ferme, à l'époque de la crise de Cambrai (1509-1510) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6841> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6841>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Padoue, rempart de la Sérénissime République : réalités politiques et enjeux stratégiques d'une ville de la Terre Ferme, à l'époque de la crise de Cambrai (1509-1510)

Jean-Pierre Pantalacci

- 1 En 1509, Venise est livrée aux gémonies par l'Europe tout entière, qui se coalise contre elle dans le cadre d'une ligue signée à Cambrai entre le roi de France et l'empereur Maximilien, bientôt rejoints par le roi d'Espagne, les princes italiens et le pape lui-même¹. Les coalisés trouvent leurs motivations dans une volonté commune d'en découdre avec cette République maritime, à laquelle ils reprochent son audacieuse volonté d'expansion. Il est vrai que Venise, non contente de son *Dominio da Mar*, véritable empire colonial constitué au fil du temps, a depuis peu – le début du xv^e siècle – considérablement accru sa présence en Terre Ferme. La République s'est constituée ainsi un domaine continental, qui fait d'elle une puissance italienne à part entière, elle qui n'avait jusque là qu'une présence émiettée en Méditerranée, aux frontières le plus souvent définies par les eaux. À propos de cette expansion en Terre Ferme, rappelons sommairement que les principaux faits d'armes ont lieu dans les premières décennies du *Quattrocento* et qu'ils aboutissent à l'annexion d'un certain nombre de villes et territoires, qui portent les frontières de l'État vénitien, de la lointaine Lombardie jusqu'aux confins du Frioul².
- 2 En 1509, menacée par cette ligue, dans un combat inégal, Venise doit assister non seulement au démantèlement de ce *Dominio da Terra*, mais elle doit craindre aussi pour son existence même. C'est pourquoi elle agit pour retourner la situation à son profit, afin d'éviter le pire. Elle mobilise alors tous les efforts de sa diplomatie – une diplomatie dont l'histoire n'a pas manqué de retenir et louer les mérites. On lit communément que la République parvient à reconquérir par l'action de ses

ambassadeurs, ce qu'elle a perdu sur les champs de bataille. Pourtant, au-delà des succès connus et reconnus de cette diplomatie habile, opiniâtre, volontaire, le siège de Padoue et son issue favorable aux Vénitiens apparaissent aussi comme un élément déterminant, qui va aider au dénouement de cette crise de Cambrai. Padoue peut être érigée ainsi en véritable rempart de la République, car la ville perdue puis reconquise marque le point de départ d'un revirement de situation, alors même que les négociations diplomatiques s'enlisent³.

- 3 Il nous a paru dès lors intéressant de mettre en lumière cet événement pour en dégager les différents aspects, tant politiques que stratégiques. Nous nous proposons ainsi d'étudier tour à tour les conditions dans lesquelles s'opère la perte de la ville, les modalités de sa reconquête, enfin l'organisation de sa défense et de son retour dans le giron vénitien.

Les conditions de la perte de la ville

- 4 Rappelons avant toute chose et dans une vue cavalière, les termes et les applications de la ligue de Cambrai, signée en décembre 1508. Elle prévoit dans son article premier le démembrement de l'État vénitien, en veillant à une répartition entre les coalisés des villes et territoires ravis à la République. Ainsi Padoue, mais aussi Vérone, Trévise, ou encore Vicence, sont-elles destinées à être remises à l'empereur. La crise atteint véritablement son point culminant avec la lourde défaite militaire d'Agnadello, infligée par les Français le 14 mai 1509, qui met l'armée vénitienne en déroute. En quelques jours et quelques semaines, les villes de la Terre Ferme sont menacées et préfèrent se rendre les unes après les autres au roi Louis XII : Bergame le 17 mai, Brescia le 21, suivie de Crema, et enfin Peschiera qui est occupée le 30 mai.
- 5 Il règne alors à Venise un climat délétère, où agitation et effervescence se mêlent bien souvent à un sentiment de désarroi et d'abattement – comme en témoigne au jour le jour le patricien Marino Sanudo dans ses *Diarii*⁴. L'activité politique est intense au sein des Conseils de la République, qui restent réunis jusque tard dans la nuit pour délibérer, toujours sur la foi du témoignage de Sanudo⁵. Les informations sont recueillies avec soin : on lit les courriers, on écoute, on débat, on tente de réagir au mieux. Il est vrai que les Vénitiens sont aussi confrontés, à ce moment-là, aux incertitudes d'une diplomatie qui marque le pas. Les démarches entreprises auprès du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne restent vaines⁶. On en arrive même à envisager la politique du pire : à plusieurs reprises il est ainsi question d'envoyer un émissaire aux Turcs pour leur demander secours⁷.
- 6 L'avancée des Français menace désormais Vérone et Vicence. Or, dans ces deux villes, les Conseils communaux, composés des représentants de la noblesse et du Peuple, témoignent d'une inquiétude grandissante et refusent d'accueillir les troupes vénitiennes dans leurs murs. Les Véronais envisagent eux aussi de se rendre au roi de France ou à l'empereur. Dès lors, le Sénat de la République réagit et décide de prendre les devants : il accorde lui-même l'autorisation à ces deux villes de capituler sans résistance et de se rendre aux émissaires impériaux⁸. Les Vénitiens opèrent donc délibérément un repli sur Padoue, qui avec Trévise sont les dernières villes de la Terre Ferme à rester dans le *Dominio*.
- 7 Pourtant, les difficultés rencontrées à Vérone et Vicence, vont se répéter à Padoue. Les membres du Conseil communal manifestent très tôt les mêmes hésitations, les mêmes

réticences ; ils opposent les mêmes refus. Sanudo rapporte d'ailleurs, de façon anecdotique mais symbolique, que les représentants des citoyens qui siègent au Conseil, se sont abstenus de toute marque de déférence à l'égard des autorités de la République – ce qui est inhabituel –, et il interprète cela comme le signe d'une volonté d'émancipation⁹. C'est pourquoi, le 4 juin, comme ils l'avaient fait quelques jours plus tôt pour Vérone, Vicence, mais aussi Gorizia et Trieste, les Vénitiens au terme d'un long débat, choisissent de laisser libre le Conseil communal padouan de capituler et de se rendre à l'empereur. La délibération n'est pas aisée, observe Sanudo, mais la décision est finalement adoptée¹⁰. Dès lors, avec la perte de Padoue, avec cette ultime capitulation, le repli ne peut plus se faire cette fois que sur le noyau lacustre. À Venise, on se prépare en effet à affronter un siège. Padoue apparaît ainsi comme le dernier pan concédé, le dernier arpent abandonné dans la retraite, aux portes de la lagune – cette lagune qui comme aux origines de la ville définit désormais, à nouveau, les frontières de la République.

- 8 On peut alors s'interroger sur la politique adoptée par les Vénitiens : politique des concessions, stratégie de la cession ou du repli. L'historiographie en la matière est partagée, qui condamne parfois Venise pour sa veulerie ou ses maladresses. C'est notamment le cas de l'historiographie florentine du XVI^e siècle, sous la plume d'un Machiavel ou d'un Guichardin, souvent peu amènes à l'égard de la Sérénissime¹¹. D'autres y ont vu ou y voient, au contraire, la marque du génie vénitien, d'une politique habile et lucide. Tentons d'en présenter une analyse, en dénouant l'écheveau des différents arguments évoqués pour expliquer le choix des Vénitiens.
- 9 D'un point de vue strictement militaire tout d'abord, cela permet de mobiliser à l'évidence toutes les forces restantes, pour la défense de la Cité elle-même. Par ailleurs, la capitulation, souhaitée par ces villes, pourrait s'apparenter à une trahison ou un acte de rébellion, si elle n'était autorisée au préalable par les Vénitiens. Or, il faut éviter à tout prix un démantèlement qui ferait de Venise la victime, non seulement des armes étrangères, mais aussi d'une succession de félonies ourdies en son sein même. Enfin, la Sérénissime a aussi vraisemblablement le souci d'éviter des massacres aussi inutiles que certains aux populations, massacres dont seul l'entêtement vénitien serait alors responsable.
- 10 L'argument le plus convaincant, habituellement avancé, est peut-être celui-ci : en libérant les villes de leur serment et en les autorisant à se livrer chaque fois à l'autorité impériale, Venise parvient aussi à éviter que ces villes ne tombent sous la domination du roi de France. Or il est certain qu'à cette époque-là, parce que la situation leur est favorable, les Français se montrent de plus en plus gourmands, avides de conquêtes, au-delà de ce qui leur a été dévolu en propre à Cambrai. Dès lors il y a bien un nouveau péril qui se profile : celui d'une présence hégémonique du roi de France dans le nord de l'Italie, car l'empereur est toujours en Allemagne et les Français sont seuls maîtres des opérations. En permettant que Padoue, comme les autres villes, se livrent à l'empereur, Venise permet aussi – paradoxalement – que chaque coalisé reçoive son dû, ce qui peut être propre à hâter la dissolution de la ligue. En d'autres termes, il s'agit d'appliquer la stratégie du moindre mal.
- 11 Il est certain que tout cet argumentaire a dû peser dans les discussions au sein des différents Conseils de la République, où des opinions contradictoires s'affrontent. Sanudo évoque ces débats, longs, animés, parfois houleux, où interrogations et perplexité sont souvent de mise. Alors veulerie ou habileté vénitienne ? En fait, et cela

n'a peut-être pas été suffisamment souligné, il faut aux Vénitiens réagir au plus vite, en s'accommodant d'une réalité dont le cours leur échappe ; la démarche est toujours empirique, l'on juge et l'on décide au jour le jour. À bien y regarder, l'on peut dire que la stratégie retenue ne semble pas tant choisie par Venise, mais elle paraît bien plutôt lui être imposée par le cours des événements. Au demeurant, jusqu'au bout les recteurs s'emploient à persuader les Conseils communaux, à Padoue comme ailleurs, de rester liges de la République, mais c'est peine perdue tant la menace française dans son imminence fait peur.

- 12 La politique vénitienne repose alors sur des décisions prises à la hâte, mais aussi des moments d'hésitations et d'atermolements, parfois même des revirements ou palinodies inévitables. Ainsi ne peut-on être surpris d'apprendre qu'après avoir donné à Padoue l'autorisation de capituler, le lendemain même, 5 juin, le Sénat vénitien se ravise et envoie un contre-ordre, mais il est trop tard. C'est là la marque d'une politique qui est plus réactive que véritablement pensée et raisonnée¹². Néanmoins ce revirement, loin d'être un aveu de faiblesse, témoigne surtout du fait que les Vénitiens sont pleinement conscients de l'importance de la ville, ce qui ne va tarder à justifier la volonté ou l'ambition de sa reconquête.

Les modalités de la reconquête

- 13 Après cette série d'événements malheureux, conclue par la capitulation de Padoue, la situation de la République, il est vrai, est très préoccupante. Le soir même où la ville est perdue, Sanudo rapporte que le doge prononce un discours solennel devant le Sénat ; nous n'en connaissons pas les termes, mais l'on peut supposer que ce discours est l'expression de la conscience partagée par tous du désastre¹³.
- 14 Venise, en effet, est alors enfermée dans un étai. Elle tente de s'en libérer par des contacts diplomatiques renouvelés, répétés et insistants : auprès du pape Jules II surtout, mais également auprès de l'empereur Maximilien, l'objectif étant toujours de désolidariser les coalisés. À Rome, elle envoie une puissante délégation composée de six ambassadeurs, qui ont pour mission d'infléchir la position du pontife¹⁴. Un ambassadeur est également dépêché auprès de Maximilien. Mais ces tentatives diplomatiques restent sans résultats. L'empereur refuse de recevoir l'émissaire de la République. Quant à Jules II, son attitude demeure très hostile ; il tarde à accorder une audience aux *oratori* vénitiens. Derechef, comme au début de la crise, les négociations diplomatiques sont dans une impasse. Les circonstances commandent dès lors de réagir autrement. C'est pourquoi la décision d'une reconquête de Padoue va s'imposer très vite comme une nécessité impérieuse, d'autant plus que ce qui fonde la spécificité de la ville, c'est bien aussi sa proximité d'avec la Cité-État.
- 15 La République se montre très attentive à la situation de Padoue, tout au long des jours et des semaines qui suivent sa capitulation. Avant toute chose, la ville apparaît mal défendue par les Impériaux, qui n'ont pas eu le temps d'y installer une garnison suffisante, tant les événements se sont précipités. Les renforts demandés se font attendre. Par ailleurs, les Vénitiens tiennent une comptabilité presque notariale de leurs partisans et de leurs opposants dans la ville¹⁵. Ils savent qu'ils peuvent se prévaloir d'un soutien populaire sans faille. Or il nous faut souligner utilement, à ce propos, qu'avant même la capitulation, les réticences et oppositions exprimées dans le Conseil communal – que nous avons évoquées – sont beaucoup plus le fait des nobles

que des représentants du Peuple. Il y a à cela un raison évidente : la noblesse, à Padoue comme ailleurs, est la première à se sentir lésée par le pouvoir vénitien, qui se caractérise par une centralisation sans cesse accrue au fil des décennies, génératrice de frustrations pour la classe dirigeante. Les nobles ont le sentiment amer d'une confiscation du pouvoir politique par les autorités vénitiennes. Dès lors, il n'est pas étonnant que cette noblesse, vieille scorie d'un âge féodal, soit pro-impériale. Elle voit là l'occasion de s'affranchir d'un régime centralisateur, qui ne lui accorde pas la place qu'elle souhaite. Cela se reflète parfaitement dans les termes employés par la délégation des citoyens padouans, envoyée auprès de l'empereur après la capitulation. Ils se plaignent d'avoir subi depuis un siècle, l'oppression de « 3 000 tyrans vénitiens »¹⁶ qui ont réduit ces citoyens « à l'état d'ombres et de simulacres »¹⁷. Observons d'ailleurs que cette délégation est composée de six nobles et seulement deux représentants du Peuple. Ce dernier, en revanche, s'accommode plus facilement de l'administration vénitienne, précisément parce qu'elle est sans doute le plus sûr rempart contre l'ambition des Magnats. On peut s'autoriser également à penser que Venise, soucieuse de garantir avant tout la paix civile, sert au mieux tant les intérêts des bourgeois, des « *mercatores* », que ceux des plus modestes, simples artisans ou « *Popolo minuto* ». C'est pourquoi le Peuple se montre plus loyal, plus attaché à la Sérénissime, plus prompt à la résistance à ses côtés.

- 16 Ce soutien populaire manifesté à l'égard de la République, est également favorisé à Padoue par les actes de violence dont les Impériaux se rendent vite coupables, ainsi que par leur mauvaise gestion de la ville. Ils ne tardent pas à se rendre odieux aux yeux de la population. Les prix des denrées augmentent, suscitant des mécontentements ; des rixes éclatent quotidiennement entre soldats et habitants ; des maisons sont pillées. Le territoire alentour est souvent mis à sac. Il règne donc un climat d'insécurité. Les soulèvements populaires sont fréquents et la Sérénissime, qui en a l'écho, les interprète comme autant de signes encourageants pour reprendre la lutte contre l'ennemi.
- 17 Dès lors, cherchant à se prévaloir de ces troubles et à tirer le meilleur profit des collaborations intérieures – un atout de poids –, nombreux sont ceux qui à Venise, dès le début juillet, commencent à envisager de reconquérir Padoue. Pour défendre cette option, des voix s'élèvent dans les Conseils de la République, mais aussi au sein même du commandement militaire, l'armée étant alors stationnée à Mestre, dans son ultime retranchement. Les débats, une nouvelle fois, sont animés parmi les membres de l'oligarchie vénitienne¹⁸. Les plus réfractaires s'y opposent au motif qu'ils préfèrent attendre des nouvelles de Rome, où la situation est toujours bloquée ; pour sortir de la crise, ils continuent de fonder leurs espoirs sur un assouplissement de la position du pape. Pourtant le 11 juillet, le Collège dans sa majorité se prononce pour une intervention militaire à Padoue, contre l'avis même du doge, précise Sanudo¹⁹.
- 18 Au-delà du détail des faits d'armes, dont on peut trouver un récit scrupuleux dans les *Diarii*, heure par heure, retenons que l'opération est menée dans la nuit du 16 au 17 juillet, qu'elle est préparée dans le plus grand secret pour se prévaloir d'un effet de surprise et ne pas laisser ainsi à l'ennemi le temps de réagir et de s'organiser ; l'empereur avec le gros des troupes est alors à Vicence. Dans la stratégie de l'assaut, des complicités intérieures sont efficacement mises à contribution, notamment celle de deux frères marchands²⁰. Enfin, les rangs de l'armée vénitienne sont grossis des habitants du *contado*, qui eux aussi viennent prêter main forte, tout acquis comme ils le sont à la cause vénitienne. La ville est alors reconquise en quelques heures.

- 19 Cette victoire fait grand bruit et est fêtée avec enthousiasme à Venise. Après une longue période d'abattement, elle marque indéniablement un sursaut patriotique et est un réel succès politique, motif de grande fierté pour les Vénitiens. L'événement doit être annoncé. On s'empresse d'ailleurs de faire connaître la nouvelle à Rome ; on écrit au souverain pontife que les Vénitiens sont de retour à Padoue « *chiamati da quelli populi* »²¹ ! Toute l'attention des patriciens de la Sérénissime se concentre maintenant sur la consolidation et l'exploitation de cette victoire, dont ils sont conscients de devoir tirer le meilleur profit.

L'organisation de la défense de Padoue et de son retour dans le giron vénitien

- 20 L'ennemi impérial a subi une défaite, et à travers lui tous les coalisés. L'espoir renaît à Venise. Il s'agit désormais d'organiser la défense de la ville et son retour dans le giron vénitien, en assurant au mieux la position reconquise. Les Vénitiens sont conscients de la fragilité de cette victoire, à plus d'un titre, ce qui les oblige à prendre un certain nombre de mesures, tant du point de vue de la politique intérieure que d'un point de vue plus strictement militaire. Dans Padoue, l'objectif prioritaire est de s'assurer de la loyauté des habitants, en créant les conditions propices à l'enracinement ou affermissement de cette loyauté. La politique menée par les Vénitiens prend alors une double direction : châtier les rebelles et récompenser les fidèles.
- 21 La Sérénissime mène une sévère politique de représailles contre les nobles félons, coupables d'avoir favorisé le camp impérial. Quelques-uns, les plus virulents, sont exécutés. Beaucoup sont incarcérés à Venise : Sanudo en dénombre 175 en tout²². D'autres sont envoyés en exil sur les côtes lointaines. D'autres enfin, que l'on appelle les *cittadini sospetti* (« citoyens suspects »), contre lesquels on n'a pas vraiment de preuve, sont assignés à résidence à Venise avec l'obligation de se présenter une fois par jour, puis deux fois, auprès d'un office de la République²³. Certains parviennent à échapper à la vindicte vénitienne, en s'enfuyant. Leurs biens sont aussitôt confisqués. Même ceux qui sont libérés, ne sont pas autorisés à détenir des armes. C'est une politique répressive sans concessions, un véritable maillage de la ville qui est organisé. La sévérité des Vénitiens est si grande que le général de l'armée lui-même, Andrea Gritti, recommande de faire preuve d'un peu plus de clémence, car selon lui – comme le rapporte Sanudo – cela pourrait être du plus mauvais effet auprès des citoyens des autres villes et les décourager de retrouver un jour la souveraineté vénitienne²⁴.
- 22 À l'inverse, la République choisit de récompenser avec la plus grande générosité tous ceux qui se sont montrés loyaux envers elle. Des avantages fiscaux sont concédés, sous forme d'exonérations, dont profitent tant le Peuple que les habitants du *contado*. Des dédommagements, payés par le Trésor vénitien, sont également prévus pour compenser les pertes subies lors des actes de pillages. L'interdiction de porter des armes ne s'applique pas au Peuple, mais seulement à la noblesse. Tout est fait pour entretenir un climat de confiance entre la Sérénissime et ses sujets les plus fidèles, ceux-là mêmes qui ont pris une part active dans la reconquête de la ville²⁵.
- 23 Par ailleurs, on s'attend aussi à une réaction impériale. Les Vénitiens sont persuadés que Maximilien va se décider enfin à se déplacer sur le champ de bataille. Ils organisent alors soigneusement la défense de la ville : les fortifications sont consolidées ; vivres et

munitions sont apportés en grand nombre, selon le témoignage de Sanudo, qui en est le témoin direct car il est lui-même présent à Padoue²⁶. Conscients de l'importance de l'enjeu, les Vénitiens veulent tout mettre en œuvre pour conserver la ville et résister à l'assaut qui se prépare. Quotidiennement des lettres de Padoue sont lues au Sénat, ce qui prouve bien que l'on a un souci permanent de la situation.

- 24 C'est un remarquable sursaut ou élan patriotique qui s'organise alors. La défense de Padoue fait l'unanimité au sein du Grand Conseil. C'est aussi l'occasion d'un long discours prononcé par le doge, Leonardo Loredan. Sanudo en résume les étapes et les arguments principaux²⁷. Guichardin lui-même, admiratif, prend soin d'en retranscrire les termes dans sa *Storia d'Italia*²⁸. Le doge commence par insister sur l'importance stratégique de Padoue pour le salut de Venise ; la République est magnifiée à travers le rappel des heures glorieuses de son histoire. De ce discours, tel que rapporté par Guichardin, on retiendra les accents patriotiques marqués, propres à éveiller sens civique et esprit de sacrifice. Avec emphase, le doge fait usage des expédients ou artifices oratoires les plus classiques, comme l'apostrophe ou les formes interrogatives anaphoriques, propres à susciter la plus large adhésion. Le discours s'achève par une proposition très concrète : il faut choisir 200 gentilshommes parmi la fine fleur de la jeunesse patricienne de Venise, qui prendront la tête de groupes d'hommes en armes. Le doge lui-même veut donner l'exemple, en envoyant ses propres fils. Dans sa conclusion, Leonardo Loredan souhaite que les Vénitiens, condamnés par tous, puissent donner au monde une leçon de courage et de patriotisme, et être ainsi érigés en modèles de vertu civique.
- 25 Le discours produit un grand effet, car pas moins de 300 jeunes patriciens répondent à cet appel, et ce sont en tout près de 10 000 hommes qui se rassemblent et se mettent en marche pour défendre Padoue²⁹. Le siège se déroule du 15 au 27 septembre 1509. Malgré une armée coalisée forte de plus de 40 000 hommes, les assauts répétés se soldent chaque fois par des échecs. Vaincu par la résistance héroïque des assiégés, l'empereur décide finalement de lever le camp le 2 octobre.

Conclusion

- 26 Il nous faut souligner que cette victoire vénitienne a pour conséquence première de faire voler en éclats la coalition de Cambrai. Or c'était bien là le vœu de la République ! Des dissensions apparaissent entre le roi de France et l'empereur, ce dernier impute l'échec du siège de Padoue aux Français, en leur reprochant leur peu d'engagement. Par ailleurs, à Rome la situation évolue car, à la suite de cet événement, le pape qui apprend la nouvelle avec étonnement, est mieux disposé désormais à l'égard de Venise. Dans les mois qui vont suivre, on assiste à une reconstitution des alliances³⁰. Cette victoire marque aussi le point de départ d'une récupération de toutes les villes perdues.
- 27 La reconquête de Padoue est donc synonyme de salut pour la Sérénissime. La ville aura été un enjeu important ; c'est d'ailleurs pourquoi elle devra subir encore deux sièges par les armées impériales, en 1511 et 1513. De leur côté, les Vénitiens savent aussi en mesurer la portée. Et parce qu'ils ont toujours eu le sens de la commémoration, ils vont instituer le 17 juillet, jour de la reconquête, qui est consacré à Santa Marina, comme un jour de fête nationale – cela pour conférer toute sa solennité à l'événement, le figer dans la mémoire collective comme une étape importante de l'histoire de la patrie. On en trouvera aussi des prolongements dans l'iconographie officielle. En 1511, trois

fresques sont commandées au Titien, qui ont pour sujet l'histoire de saint Antoine, le grand saint padouan ; elles sont en réalité l'occasion de mettre en scène, par une allégorie très étudiée, la réconciliation entre Venise et Padoue, et célèbrent ainsi avec force la « *pax veneta* »³¹.

NOTES

1. . La ligue est conclue à Cambrai le 10 décembre 1508, entre le cardinal d'Amboise, représentant Louis XII, et Marguerite d'Autriche, représentant son père Maximilien, en présence du duc de Milan. Il y est stipulé un partage ou démantèlement du territoire vénitien : Ravenne, Rimini, Faenza seront rendues au pape ; Padoue, Vicence, Vérone à l'empereur ; Brescia, Bergame, Crémone seront remises au roi de France ; Trani, Brindisi, Otranto au roi d'Espagne ; la Dalmatie au roi de Hongrie. Au cours de l'année 1509, les coalisés sont rejoints par le pape Jules II et Ferdinand le Catholique, ainsi que par les ducs de Savoie, de Ferrare et de Mantoue. Voir Jean-Pierre Pantalacci, *Diplomatie et diplomates vénitiens à Rome au XVI^e siècle, 1500-1535*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Bec, soutenue à l'université de Paris-IV Sorbonne, décembre 2002, chapitre II : « Jules II et l'Europe coalisés contre Venise », p. 102-162.
2. . Entre 1404 et 1406, engagée dans un conflit contre les seigneurs voisins, Venise annexe les villes de Feltre, Belluno, Vicence, mais également Vérone et Padoue. Une grande partie du Frioul, dont la ville de Udine, est acquise entre 1509 et 1520, après une longue période de guerre contre les Hongrois. Ravies au duc de Milan, Brescia et Bergame entrent dans le giron vénitien en 1428 (paix de Ferrare).
3. . Voir Jean-Pierre Pantalacci, *Diplomatie et diplomates...*, *op. cit.*
4. . Marino Sanudo, *I Diarii*, sous la dir. de Rinaldo Fulin, Federico Stefani, Nicolò Barozzi, Guglielmo Berchet et Marco Alegri, « Reale Deputazione di Storia Patria », Venise, Visentini, 1879-1903, 58 vol. Voir vol. 8 et 9.
5. . On peut voir par exemple Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 8, à la date du 4 avril 1509, p. 69, ou à la date du 27 juin de la même année, p. 447.
6. . Voir Jean-Pierre Pantalacci, *Diplomatie et diplomates...*, *op. cit.*
7. . Voir Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 8, p. 251-252 et 266.
8. . *Ibid.*, p. 334.
9. . *Ibid.*, p. 340.
10. . *Ibid.*, p. 349.
11. . Voir notamment Niccolò Machiavelli, *Il Principe*, chapitres III, XII et Francesco Guicciardini, *Storia d'Italia*, livre VIII, chapitres I, III, VI.
12. . Voir Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 8, p. 353.
13. . *Ibid.*, p. 458.
14. . *Ibid.*, p. 406.
15. . *Ibid.*, p. 347, 349, 367 et 454.
16. . Claire référence au nombre des membres du *Maggior Consiglio* vénitien.
17. . Extrait du *Somario di la oratione latina facta al re di romani per li oratori padoani, dil mexe di zugno 1509, recitata per domino Jacomo da Liom, doctor.*, in Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 8, p. 468-469 : « *Serenissima sacra cesarea maestà, [...] questi tuoi citadini e popolo padoan et la città di Padoa ha auto, za anni 104, 3 000 tyranni veneti, i qualli, per la vicinità, continue ogni suo infortunio e danno, [...] si ha*

consumatone talmente, che di homeni rationali, siano ombre e simulacri pervenuti ». (« Sérénissime et sainte majesté impériale, [...] ces citoyens et ce peuple padouan qui t'appartiennent, et la ville de Padoue ont eu à subir, depuis déjà 104 ans, 3 000 tyrans vénitiens, qui, du fait de leur proximité, et continûment pour le plus grand malheur et dommage de ce peuple, [...] l'ont exploité à un tel point que, hommes de raison, ces citoyens ont été réduits à l'état d'ombres et de simulacres »).

18. . *Ibid.*, p. 504.

19. . *Ibid.*, p. 507.

20. . Sanudo raconte comment en ouvrant l'une des portes de la ville, ces deux marchands ont facilité l'entrée des troupes vénitiennes. Voir le récit détaillé des opérations dans Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 8, p. 520-527.

21. . « appelés par ces populations », *ibid.*, p. 526.

22. . *Ibid.*, vol. 9, p. 79.

23. . La liste de tous les noms est citée par Sanudo, y compris les épouses et les enfants : *ibid.*, p. 112-114, 116-118.

24. . *Ibid.*, vol. 8, p. 557.

25. . Pour les marques de gratitude des Vénitiens envers les Padouans ou les habitants du *contado*, voir notamment *ibid.*, vol. 8, p. 531, 550-551, vol. 9, p. 46 et 64.

26. . *Ibid.*, vol. 9, p. 36. Sur les tâches qui sont confiées à Marino Sanudo, voir *ibid.*, p. 55, p. 57-61.

27. . *Ibid.*, p. 126.

28. . *Storia d'Italia*, dans Francesco Guicciardini, *Opere*, sous la dir. de Vittorio de Caprariis, Milan, Ricciardi ed., 1953, p. 714-719.

29. . Marino Sanudo, *I Diarii*, *op. cit.*, vol. 9, p. 129 et 133.

30. . Voir Jean-Pierre Pantalacci, *Diplomatie et diplomates...*, *op. cit.*

31. . Il s'agit d'un triptyque réalisé en 1511, à Padoue, pour la *Scuola del Santo*. Les trois récits offerts par Titien ont pour protagoniste saint Antoine et pour thème commun le pardon et la réconciliation. Dans la première fresque, une femme est injustement accusée d'adultère, puis sauvée de ces accusations mensongères par son fils nouveau-né, qui prend miraculeusement la parole ; dans la seconde, une épouse est blessée par son mari jaloux, puis après avoir été soignée, elle finit par se réconcilier avec lui ; enfin, dans la troisième, un enfant frappe sa mère et, pris de remords, décide de se mutiler, il est finalement soigné et se réconcilie avec elle. On observera la forte veine familiale qui inspire ces trois situations. Interprétées à la lumière des événements de 1509, elles évoquent et insistent sur le lien indéfectible qui unit, tel un ciment, Padoue et Venise.

RÉSUMÉS

Après la signature de la Ligue de Cambrai, Venise voit l'Europe se coaliser contre elle. Les clauses qui lui sont opposées prévoient le démembrement de l'État vénitien. En Terre Ferme, Brescia, Vérone, Vicence, Trévise, Padoue tombent ainsi successivement sous le joug impérial. Le cas de Padoue présente un intérêt tout particulier. La reconquête opiniâtre de la ville par les Vénitiens est, en effet, le signe d'un sursaut de la République, qui va hâter le dénouement de la crise. Elle est la première cité à retrouver la souveraineté vénitienne. Cela permet alors d'éviter le démantèlement de l'État et d'engager solidement le processus de résistance qui conduira plus tard à la restauration du *Dominio*. Padoue prend ainsi valeur d'exemple. Il est vrai que située comme elle l'est aux portes de la Cité lacustre, elle apparaît, pour les deux camps, comme un

enjeu de premier ordre d'un point de vue stratégique, et elle est, pour les Vénitiens, le plus sûr rempart de l'intégrité de l'État. Mais au-delà de cet aspect proprement stratégique, un certain nombre de questions d'ordre politique demandent aussi à être soulevées. Cela nous conduit, dès lors, à nous interroger d'une part sur l'attitude des Vénitiens dans la gestion de cette crise et les moyens mis en œuvre pour récupérer et défendre Padoue, à analyser d'autre part les raisons de l'attachement des populations de la Terre Ferme à la Sérénissime, réel atout pour cette dernière, dont Padoue offre une singulière et probante illustration.

After the signature of the Cambrai league, Venice had all Europe in coalition against itself. The clauses imposed planned the dismemberment of the Venetian State. On the firm ground, Brescia, Verona, Vicenza, Treviso, Padua fell in turn under imperial sway. The case of Padua is of particular interest. As a matter of facts, the steadfast reconquest of the city by the Venetians evinces the revival of the Republic, which sped the end of the crisis. It was the first city to regain venetian sovereignty. This permitted to avoid the dismemberment of the State and trigger firmly the resistance process which led ultimately to the restauration of the *Dominio*. Thus, Padua set an example. As located as it is at the gates of the lacustrian city, it stood for both camps as a first rate stake from a strategic point of view, and appeared to the Venetians as the safest wall of the integrity of the State. But beyond this purely strategic respect, a series of matters of political nature require to be raised. This leads us to raise questions on the attitude of the Venitians in the handling of the crisis and the means implemented to take back and defend Padua. Besides, we must also analyse the reasons of the attachment of the hinterland populations to the most Serene Republic, a real asset for Venice, Padua being an original and strong illustration.

INDEX

Mots-clés : Padoue, République de Venise, ligue de Cambrai, siège

Keywords : Padua, the Republic of Venice, the Cambrai league, siege

AUTEUR

JEAN-PIERRE PANTALACCI

Maître de conférences à l'université de Nice Sophia Antipolis, Jean-Pierre Pantalacci est titulaire de l'agrégation d'italien et d'un Master 2 d'études juridiques en Droit public et européen. Il a soutenu une thèse de doctorat à Paris-IV Sorbonne, en 2002, sous la direction du professeur C. Bec, intitulée « Diplomatie et diplomates vénitiens à Rome au xvie siècle : 1500-1535. Les rapports entre la Papauté et Venise à travers les Relazioni des ambassadeurs vénitiens ». Ses travaux de recherches portent en priorité sur la littérature et la civilisation italienne de la Renaissance ; il travaille notamment sur les thèmes ou sujets suivants : art et pouvoir, la République de Venise, la Papauté, les relations diplomatiques entre l'Italie et l'Europe. Au sein du CMMC, dont il est membre, il a co-organisé deux colloques, « Guerres et guerriers dans l'iconographie et les arts plastiques », en novembre 2009 ; et « Villes, frontières et changements de souveraineté », en novembre 2010.